

Pour les nouveaux adhérents des cours d'essai gratuits sont disponibles à partir du lundi 8 septembre
Les cours reprennent à partir du mardi 9 Septembre pour les anciens adhérents.
Au Gymnase François Arnaud – 10 avenue Pierre Mendes France, 69800 Saint-Priest

HORAIRES :

Babys <i>âgés de 3 à 5 ans</i> Baby Taekwondo			
1 séance par semaine	Débutants	Mardi	17h45 à 18h30
Enfants <i>âgés de 6 à 9 ans</i> Taekwondo			
2 séances par semaine	Débutants	Lundi et Jeudi	17h45 à 18h45
	Confirmés	Mardi et Vendredi	17h45 à 18h45
Adolescents <i>âgés de 10 à 14 ans</i> Taekwondo			
2 séances par semaine	Débutants	Lundi et Jeudi	18h45 à 19h45
	Confirmés	Mardi et Vendredi	18h45 à 19h45
Adolescents & Adultes <i>à partir de 15 ans</i> Taekwondo			
2 séances par semaine	Mardi et Vendredi		20h00 à 21h30
Adolescents & Adultes <i>à partir de 15 ans</i> Boxing Pieds Poings			
2 séances par semaine	Lundi et Jeudi		20h00 à 21h30
Cours Combat			
Benjamins, Minimes et Cadets	Mardi		18H30 à 20H00
Junior et Senior	Mardi		20h00 à 21h30
Toutes catégories	Samedi		10h00 à 12h00

La tenue (Dobok) du club est obligatoire pour les adhérents (marque JK).

TARIFS :

Activité	Nombre de séance /semaine	Groupe et Age	Tarif par personne
Baby Taekwondo	1	Baby âgés de 3 à 5 ans	220 € l'année
Taekwondo	2	Enfants âgés de 6 à 9 ans	270 € l'année
	2	Adolescents âgés de 10 à 14 ans	270 € l'année
	2	Ados et Adultes à partir de 15 ans	310 € l'année
Boxing Pieds Poings	2	Ados et Adultes à partir de 15 ans	310 € l'année
Cours combat	3*	Combattant tout âge, sur invitation	Sans supplément

*(2 cours combats + 1 entraînement classique /semaine)

Les tarifs comprennent l'adhésion, l'accès aux entraînements toute l'année hors vacances scolaires.

Pièces obligatoires pour toute nouvelle inscription.

- La fiche d'inscription complétée lisiblement par les parents
- Une photo d'identité
- Le règlement de la cotisation annuelle
- Une attestation d'assurance responsabilité civile **OU** la souscription à la licence fédérale (40 € par an)
- Le questionnaire de santé pour la pratique en loisir
- (Un certificat médical de moins d'un an, obligatoire pour les combattants et les cas particuliers)
- Pour le Pass'Sport : le document justificatif à imprimer et à remettre obligatoirement le jour de l'inscription (aide de l'État de 70 €)
- Pour le Pass'Région : fournir le numéro de la carte et le code secret à 4 chiffres (aide régionale, pour les lycéens, de 30 € pour les garçons et 60 € pour les filles).

Tous les documents à remplir
sont disponible sur notre site
internet via ce QR Code :

